

# MARATHON DU VAL DE SOMME

—  
**samedi 3 octobre 2026**

<b>Label FFA</b>	Label Bronze, qualificatif pour les championnats de France
<b>Heure de départ</b>	<b>14h30</b>
<b>Lieu de départ et arrivée</b>	Parc du grand marais, rue du grand marais 80000 Amiens
<b>Temps limite</b>	<b>6h</b>
<b>Parcours</b>	En aller-retour sur le chemin de halage, entre le parc du grand marais et Flixecourt-La Breilloire. Parcours mesuré officiellement. Tracé GPX disponible sur le site de la course ( <i>à venir après mesurage</i> ).
<b>Barrière horaire</b>	22 km (La Breilloire) passage avant 17h30 (3h de course)
<b>Catégories autorisées</b>	à partir de la catégorie Espoirs (U23) (né(e)s en 2007 et avant)
<b>Licences autorisées</b>	Licences FFA compétition ou running.
<b>Coureurs non licenciés ou licenciés autres fédérations</b>	Les autres licenciés ou les participants non-licenciés doivent fournir une attestation de PPS ( <a href="http://pps.athle.fr">http://pps.athle.fr</a> ) valide au 3/10/2026
<b>Inscriptions</b>	Uniquement en ligne sur <a href="http://www.100kmdelasomme.com">www.100kmdelasomme.com</a> Aucune inscription sur place <b>Limité à 600 coureurs.</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	Dimanche 27 septembre 2026 à 23h00, ou lorsque la jauge est atteinte.
<b>Montant de l'inscription</b>	Licenciés FFA : 45€ avant le 31 août à 23h Non licenciés FFA : 49€ avant le 31 août à 23h +10€ après cette date.
<b>Assurance annulation en option</b>	Remboursement intégral (hors options et frais) si forfait déclaré jusqu'au 18 septembre. Remboursement à 50% (hors options et frais) si forfait déclaré jusqu'au 2 octobre.
<b>Récompenses</b>	Cadeau à tous les inscrits Affiche-souvenir de la manifestation Médaille à chaque finisher
<b>Suiveur</b>	Les suiveurs sont strictement interdits sur le marathon, sous peine de disqualification du coureur.
<b>Tee-shirt de la manifestation</b>	En option.
<b>Retrait des dossards</b>	Chez un partenaire : mercredi et jeudi ( <i>à préciser</i> ) Au parc du grand marais à Amiens : Vendredi de 15h à 20h00 Samedi entre 12h30 et 14h15
<b>Consignes</b>	Sur place, à partir de 13h30. Dépôt et reprise sur présentation du dossard.
<b>Douches, vestiaires</b>	Stade des Spartiates d'Amiens-métropole. Les vestiaires sont accessibles mais non gardés. Tout déposer à la consigne.
<b>Toilettes</b>	Régulièrement disposées le long du parcours.

<b>Parking</b>	Parc du grand marais, privilégier le co-voiturage ou les transports en commun (bus gratuit le samedi à Amiens).		
<b>Ravitaillements</b>	Disposés tous les 5 km environ, partagés avec les centbornards. Boissons fraîches Aliments sucrés et salés, fruits secs et fruits frais. Servis par les bénévoles des clubs de la Somme et d'associations partenaires.		
<b>Restauration</b>	Sur place, présence de food-trucks.		
<b>Podium et primes</b>	Le podium de remise des récompenses est programmé à 19h. Présence indispensable. Les primes sont données à l'issue des podiums.		
	Place	Homme	Femme
	1 <sup>ère</sup> Place	300,00 €	300,00 €
	2 <sup>ème</sup> Place	200,00 €	200,00 €
	3 <sup>ème</sup> Place	150,00 €	150,00 €
	4 <sup>ème</sup> Place	100,00 €	100,00 €
	5 <sup>ème</sup> Place	100,00 €	100,00 €
<b>Prime au record</b>	250,00 €		
<b>Records de l'épreuve</b>	Record féminin : Anaïs QUEMENER (FRA) 2h50:18 (2018) Record masculin : Antoine DUBREUCQ (FRA) 2h21:57 (2013)		